



**PROCES VERBAL REUNION DE
CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 10 AVRIL 2021 A 9 HEURES**

Présents : M. Roland ONIMUS, Maire – MM. Jean-Marc PILOT, Frédéric BRENDER, Mmes Edith ZANINETTI, Martine LUTHRINGER, Adjoints.

MM. Pierre REMY, Thierry SALTZMANN, Jean-Luc LINDECKER, Daniel GODINAT, Dominique RUEFF, Guillaume SEVIN, Bernard RAILLARD, conseillers municipaux.

Mmes Linda MANA, Céline MIEHE, Lynda HABBI, Nathalie BERNARD-WACK, Claire RADZUWEIT, conseillères municipales.

Absentes excusées : Mme Anne MANDRAS, procuration à Céline MIEHE
Mme Erika HELM-KUPPEK, procuration à Guillaume SEVIN

Date de la convocation : 06.04.2021

ORDRE DU JOUR

1. Appel des conseillers.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Lecture de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la précédente séance.
5. Compte administratif 2020 : eau/assainissement, lotissement des Eglantines, Commune.
6. Compte de gestion 2020 : eau/assainissement, lotissement des Eglantines, Commune.
7. Affectation du résultat : eau/assainissement, lotissement des Eglantines, Commune.
8. Budget 2021 :
 - ↳ Eau/assainissement + tarifs branchements raccordement eau potable.
 - ↳ Lotissement des Eglantines
 - ↳ Commune :
 - vote des subventions
 - vote du taux des taxes
 - vote du budget
9. Nomination d'un garde-chasse : avis.
10. Délégations de signature : information.
11. Informations communiquées par les Adjoints.
12. Divers.

1. APPEL DES CONSEILLERS

2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. Jean-Marc PILOT est désigné secrétaire de séance.

3. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

4. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

5. COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : eau/assainissement, lotissement des Eglantines, Commune.

Sous la présidence de Mme Edith ZANINETTI, le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs de l'exercice 2020 :

5.1 Service Eau/Assainissement : par 15 voix POUR et 4 ABSTENTIONS

Section d'exploitation :

↵ Dépenses	314 083.22 €
↵ Recettes	285 766.54 €
↵ Résultat de l'exercice 2020	- 28 316.68 €
↵ Résultat antérieur	273 715.73 €
↵ Résultat de clôture 2020	245 399.05 €

Section d'investissement :

↵ Dépenses	525 161.86 €
↵ Recettes	144 349.52 €
↵ Résultat de l'exercice 2020	- 380 812.34 €
↵ Résultat antérieur	80 179.61 €
↵ Résultat de clôture 2020	- 300 632.73 €

soit un déficit global de clôture de 55 233.68 €.

M. Guillaume SEVIN précise que l'article 6611 "Intérêts des emprunts" doit être un élément à prendre en compte pour les futurs budgets.

5.2 Lotissement des Eglantines : par 18 voix POUR et 1 ABSTENTION

Section de fonctionnement :

↵ Recettes	113 250.00 €
↵ Résultat de clôture 2020	113 250.00 €
↵ Résultat antérieur	- 370 836.49 €
↵ Résultat de l'exercice 2020	- 257 586.49 €

Section d'investissement :

↵ Résultat antérieur	- 197 990,63 €
↵ Résultat de clôture 2020	- 197 990,63 €

soit un déficit de clôture de - 455 577.12 €

5.3 Commune : par 18 voix POUR et 1 ABSTENTION.

Section de fonctionnement :

↵ Dépenses	1 717 774.20 €
↵ Recettes	2 967 338.40 €
↵ Résultat de l'exercice 2020	1 249 564.20 €
↵ Résultat antérieur	3 501 499.10 €
↵ Résultat de clôture 2020	4 751 063.30 €

Section d'investissement :

↵ Dépenses	1 264 049.61 €
↵ Recettes	1 593 443.96 €
↵ Résultat de l'exercice 2020	329 394.05 €
↵ Résultat antérieur	- 1 524 287.79 €
↵ Résultat de clôture 2020	- 1 194 893.74 €

soit un excédent global de clôture de 3 556 169.56 €.

M. Guillaume SEVIN revient sur la gestion de la période COVID-19 en mars 2020, notamment sur la production des masques et demande pourquoi la Commune n'a pas fait

appel aux couturières bénévoles de la Commune ? D'autre part, il trouve élevé le montant de l'article 6232 "Fêtes et cérémonies" // M. le Maire précise que la Commune a reçu une dotation de 500 masques et qu'elle n'a pas souhaité créer d'atelier couture au regard des contraintes : chaque couturière aurait dû amener son matériel, les directives AFNOR étaient inconnues au départ.

Quant au montant de l'article "Fêtes et cérémonies", cela concerne essentiellement le coût des colis de Noël offerts aux aînés de la Commune, âgés de 65 ans et plus. En raison de l'absence du repas traditionnel, un 2^{ème} colis a été offert pour compensation.

Mme Linda MANA précise que lors des années précédentes, une discussion a eu lieu sur l'éventualité de revoir l'âge pour l'attribution des colis.

6. COMPTE DE GESTION 2020 : eau/assainissement, lotissement des Eglantines, Commune.

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion des budgets Eau/Assainissement, lotissement des Eglantines et Commune, dressé par le Trésorier pour l'exercice 2020, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

7. AFFECTATION DU RESULTAT 2020 : eau/assainissement, lotissement des Eglantines, Commune.

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de clôture 2020 ainsi :

7.1 Service Eau/Assainissement

↳ Exploitation : excédent reporté	145 399.05 €
↳ Investissement : excédent reporté	100 000.00 €
↳ déficit reporté	300 632.73 €

7.2 Lotissement des Eglantines

↳ Fonctionnement : déficit reporté	257 586.49 €
↳ Investissement : déficit reporté	197 990,63 €

7.3 Commune

↳ Fonctionnement : excédent reporté	3 556 169.56 €
↳ Investissement : déficit reporté	1 194 893.74 €

8. BUDGET 2021

Après examen et proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal vote les budgets de l'exercice 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

8.1 Eau/assainissement

↳ Fonctionnement	419 800.00 €
↳ Investissement	554 300.00 €

8.2 Lotissement des Eglantines

↳ Fonctionnement	2 645 270.73 €
↳ Investissement	2 387 684.24 €

8.3 Commune

8.3.1 Vote des subventions communales

Le Conseil Municipal vote les différentes subventions communales pour un montant de 100 000,00 € comprenant une réserve de 49 842,00 € où seront affectées des subventions exceptionnelles accordées aux associations au regard de la crise sanitaire actuelle les privant de leurs activités.

8.3.2 Vote du taux des taxes

Le Conseil Municipal vote chaque année les taux relatifs à la fiscalité directe locale.

A compter de 2021, entre en vigueur un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales issu de la refonte de la fiscalité directe locale prévue par la loi de finances pour 2020. La taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes. La compensation de la perte de cette recette est réalisée par la perception de la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) départementale sur le territoire de la commune. Afin d'assurer une compensation intégrale des communes, un mécanisme de coefficient correcteur est ensuite appliqué.

Les résidences secondaires et les logements vacants ne sont pas concernés par la réforme et continuent à être imposés au taux de la taxe d'habitation ainsi que certains contribuables jusqu'à 2022, à raison de leurs revenus supérieurs aux seuils légaux.

L'article 16 de la loi de finances pour 2020, qui organise la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, dispose que le taux 2019 de cette taxe (3.14 % pour Bantzenheim) est reconduit pour 2020, 2021 et 2022. Il n'y a donc pas lieu de voter le taux de TH.

Chaque commune se voit transférer le taux départemental de TFPB et le taux de référence pour 2021 est égal à la somme du taux communal et du taux départemental de TFPB de 2020. En l'occurrence, à Bantzenheim, ce taux ressort à (3.05 % + 13.17 %).

Le budget primitif ayant été élaboré avec le maintien des taux de 2020, le conseil municipal, par 12 voix POUR et 7 ABSTENTIONS, vote les taux suivants : 16.22 % pour la TFPB et 11.16 % pour la TFNB.

Avant le vote du budget, il est donné communication des indemnités perçues annuellement par le maire et les adjoints.

Roland ONIMUS :

Maire	16 429.80 €
Vice-Président M2A	13 652.52 €
Président Syndicat Mixte	5 982.84 €
EHPAD des Molènes	

Jean-Marc PILOT :

Adjoint au maire	7 254.36 €
Président SIAEP	
Bantzenheim/Rumersheim	771.84 €

Edith ZANINETTI :	
Adjointe au maire	7 254.36 €
Frédéric BRENDER :	
Adjoint au maire	7 254.36 €
Martine LUTHRINGER :	
Adjointe au maire	7 254.36 €

8.3.3 Vote du budget

↳ Fonctionnement	6 808 428.00 €
↳ Investissement	
- Dépenses	4 731 894.00 €
- Recettes	6 604 894.00 €

M. Guillaume SEVIN souhaite que soit étudié une aide en faveur des jeunes entrepreneurs.

Mme Céline MIEHE intervient suite à la décision de procéder à la réfection du chemin rural dit du "Furtweg", opération qui bénéficie essentiellement aux agriculteurs. Elle souhaite qu'en retour les agriculteurs s'investissent dans de futurs projets communaux. M. Daniel GODINAT propose une aide pour la plantation de haies.

9. NOMINATION D'UN GARDE-CHASSE : avis

En date du 16 mars 2021, Monsieur Hervé MONNIER, Président de l'Association des Amis Ain Savoie, adjudicataire du lot 2 de la Commune de BANTZENHEIM, a proposé la nomination de Monsieur Roland BRINGY en tant que garde-chasse privé.

Vu l'avis favorable de la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin, le Conseil Municipal donne un avis favorable.

10. DELEGATION DE SIGNATURE : information

10.1 Construction d'un hangar : avenants

↳ Lot 01 Gros œuvre :	7 993.31 € HT
↳ Lot 04 Couverture-étanchéité-bardage :	813.00 € HT
↳ Lot 08 Peinture :	- 1 568.00 € HT.

10.2 Droit de préemption pour information

Demandes présentées par :

- ↳ Maître Jean-Marc LANG, notaire à SAINT-LOUIS. Propriété sise rue de Bâle, cadastrée section 25 n° 261/21 d'une superficie de 17,99 a. Prix : 120 000 €.
- ↳ Maître Jean-Marc HASSLER, notaire à WITTELSHEIM. Propriété sise 76 rue de Bâle, cadastrée section 33 n° 213/106 d'une superficie de 20,00 a. Prix : 270 000 €.
- ↳ Maître Stéphanie MEYER-ADANIR, notaire à MULHOUSE. Propriété sise Mittler Hartfeld Mittlere, cadastrée section 6 n° 320/95, 324/94 et 541/93 d'une superficie de 9,49 a. Prix : 113 880 €.
- ↳ Maître Christine KLEIN, notaire à SIERENTZ. Propriété sise rue de Strasbourg cadastrée section 6 n° 216/37, 497/39 et 499/40 d'une superficie de 17,29 a. Prix : 103 740 €.
- ↳ Maître Capucine HERZOG, notaire à MULHOUSE. Propriété sise 26 B rue des Alpes, cadastrée section 24 n° 401/12 d'une superficie de 3,60 a. Prix : 264 000 €.

11. INFORMATIONS PRESENTÉES PAR LES ADJOINTS.

Informations communiquées par M. Jean-Marc PILOT, 1^{er} Adjoint au Maire

11.1 Ecoles

La commune a décidé d'adhérer avec la Commune de CHALAMPE à une plate-forme de soutien scolaire en ligne pour les devoirs "prof express" (1 500€ par année).

Le But : favoriser l'égalité des chances pour tous, aider les parents au quotidien dans l'encadrement de la scolarité, accompagner les élèves tout au long de leur parcours scolaire, du CP à la Terminale et surtout sans frais pour les familles.

Aide aux devoirs en ligne individualisée par téléphone ou classe virtuelle.

Dispensée par des enseignants de l'Education Nationale dans toutes les matières, du CP à la Terminale.

Ouvert de 17 h – 20 h du lundi au dimanche (sauf vendredi) – vacances Toussaint, Noël, hiver et printemps inclus.

Les matières : Français, Mathématiques, Anglais, Allemand, Espagnol, Italien Histoire-Géographie, Physique-Chimie, SVT, Philosophie.

Une campagne d'information sera mise en place auprès des habitants et donner les modalités d'inscription.

Ce dispositif entrera en vigueur pour la rentrée 2021/2022.

11.2 OMSAL

Après consultation des membres du Comité-Directeur de l'OMSAL, une très large majorité s'est dégagée pour une annulation de la fête des rues.

En accord avec la Municipalité et compte tenu de l'évolution des conditions sanitaires actuelles, la fête des rues 2021 est annulée.

Informations communiquées par Mme Edith ZANINETTI, 2^{ème} Adjointe au Maire

11.3 M2A

11.3.1 Personnes âgées

Le groupe de travail des élus délégués aux Personnes Agées de M2A a été constitué. Une réunion en visioconférence est prévue le 15 avril à 18 heures. Mmes Edith ZANINETTI et Sylvie FILLOUX y prendront part.

11.3.2 Vaccibus

Lancé par M2A. La vaccination a lieu ce jour sur le site de CHALAMPE et concerne les communes de BANTZENHEIM, CHALAMPE et OTTMARSHEIM. Remerciements au service administratif de notre Commune pour la prise de contact téléphonique auprès d'environ 160 personnes dans un court délai. Au final, 23 personnes se sont inscrites. Certaines ont demandé à bénéficier du transport par le bus d'OTTMARSHEIM.

Monsieur le Maire profite de ce point pour préciser qu'un site de test en faveur des transfrontaliers est en cours d'étude pour être mis en place à CHALAMPE.

11.4 Pôle médical

Les fondations seront coulées semaine prochaine.

11.5 Service technique

Remerciements pour la mise en place de décorations de Pâques dans le village.

Les panneaux d'informations sont en cours de finalisation et seront installés prochainement aux entrées de la Commune.

11.6 Voirie rues du Nouveau Quartier, du Jura et des Bergers

Les travaux d'enrobés sont pratiquement achevés dans toutes ces rues. Malheureusement, certains poteaux n'ayant pas été enlevés par ENEDIS et ORANGE (malgré les relances et les promesses faites) des reprises seront nécessaires.

11.7 Place de l'Eglise

Après les essais réalisés pour modifier le caniveau jugé très dangereux en face de l'église, commande a été passée pour la proposition retenue.

Informations communiquées par M. Frédéric BRENDER, 3^{ème} Adjoint au Maire

11.8 Commission information et communication

Une rencontre a eu lieu avec la société LUMIPLAN pour un projet de panneau lumineux. Une réunion sera programmée fin de mois.

11.9 Plate-forme de partage de documents

Ce point est en cours d'étude. Un travail important sera à prévoir entre la commission et les services administratifs pour la mise en place de cet outil.

Informations communiquées par Mme Martine LUTHRINGER, 4^{ème} Adjointe au Maire

11.10 Participation citoyenne

Les nouveaux dépliants ont été distribués ainsi que les plans, mais les plans n'ont malheureusement pas été mis à jour. Monsieur le Maire prendra contact avec EST SIGNBALISATION pour refaire le plan du village.

11.11 Brigades Vertes

Quelques chiffres pour les mois de janvier et de février :

- ↳ 23 patrouilles sur les 2 mois
- ↳ Les contrôles suivants ont été réalisés :
 - Ceinture de sécurité (1 verbalisation)
 - Non-respect du feu tricolore (5 dont une verbalisation)
 - Stationnements non autorisés (2 sans verbalisation)
- ↳ 7 interventions sur appels :
 - Animaux morts (2)
 - Chien errant (1)
 - Aboiements chien (2)
 - Dépôts sauvages (2)

11.12 Transition énergétique

La commission s'est réunie le 17/03/21.

Sujet principal : poursuite de la réflexion sur des chemins de balades vers la forêt, afin de bénéficier de zones d'ombre pour se reposer, ce type de chemins venant en complément des chemins actuels (avec macadam) qui gardent bien entendu tout leur intérêt.

L'ONF propose des services pour mener ce type de projet (de la réflexion jusqu'à la réalisation) et à ce titre nous avons reçu un technico-commercial mardi 6 avril, afin qu'il nous explique la démarche appropriée.

12. DIVERS

12.1 Syndicat Mixte EHPAD LES MOLENES

Le démarrage des travaux (réfection de 11 chambres, réfection de façades, des balcons, des rambardes) débutera début mars. Le chantier sera isolé par rapport aux autres locaux. La fin des travaux est prévue pour fin juillet.

12.2 Vaccination contre la COVID-19

Mise à disposition d'un bus par la commune d'OTTMARSHEIM pour le transport vers un centre de vaccination.

12.3 M2A

Points en étude :

- ↪ Travaux sur le camping de l'III.
- ↪ Festivités du Landesgartenschau : présentation du projet et détails sur le pavillon alsacien. Mme Edith ZANINETTI demande si, à cette occasion, sera exposé ce qui a été trouvé lors des fouilles sur le chantier de NEUENBURG ? // Non.
- ↪ Zoo : présentation de l'ourson, récemment né. Ouverture de la partie Afrique en 2023. Beaucoup de dégâts sur les arbres suite à la tempête.

12.4 Anniversaires

- ↪ Lucien MUESSER, 90 ans
- ↪ Anne KOMOROWSKI, 85 ans
- ↪ Irène COURBON, 85 ans
- ↪ Daniel REICHERT, 80 ans
- ↪ Marie-Yvonne FABY, 92 ans
- ↪ Marthe ONIMUS, 85 ans
- ↪ Marie-Rose WIDEMANN, 80 ans
- ↪ Emmanuel RODRIGUEZ, 80 ans
- ↪ Pierre ALBIÉ, 85 ans

Remerciements de leur part.

OBSERVATIONS DES ELUS

Mme Céline MIEHE propose qu'un abri et un point d'eau potable pour cyclistes et cyclotouristes soient installés place de la Maison du Citoyen et souhaite redynamiser ce lieu.

Mme Lynda HABBI informe que l'opération "Sacs solidaires Etudiants" a permis de collecter 28 sacs sur la Commune. Elle adresse ses remerciements à l'association initiatrice du projet.

Mme Céline MIEHE souhaite que soit développé les pistes cyclables sur la Commune, notamment un itinéraire reliant la rue de Battenheim à la Grunhutte. // Il faut étudier la faisabilité.

D'autre part, elle demande à réfléchir sur une meilleure sécurisation des passages piétons rue de Strasbourg. // Deux panneaux lumineux ont déjà été installés à proximité du passage piéton vers le jardin public pour assurer les déplacements des usagers du périscolaire.

M. Jean-Marc PILOT en profite pour signaler l'illégalité des feux dits "intelligents".

Mme Linda MANA demande d'étudier la possibilité de mise en place d'autres passages piétons et relève, comme elle l'a déjà signalé, la dangerosité de la rue de la Verdure.

Mme Céline MIEHE demande l'installation des canisites derrière l'école maternelle. D'autre part, elle trouve que les modules du skate-park sont impraticables et non adéquats au sport de glisse, précisant que le sol en enrobés n'est pas recommandé. Il faudrait donc revoir la conformité des installations.

M. Guillaume SEVIN souligne l'énergie et les bonnes idées de la part des adjoints et des conseillers.

A titre informatif, il informe le Conseil Municipal de l'organisation de la "Biennale de la Porte de France" événement culturel artistique et touristique au mois de juin. Participation de 70 artistes dont des Bantzenheimois, alsaciens et étrangers.

Elle se déroulera sur des lieux privés et à l'abbatiale d'OTTMARSHEIM, à la forteresse de NEUF BRISACH et au pèlerinage Notre Dame de THIERHURST à HEITEREN. 2 000 personnes sont attendues. Cette animation sera couverte par FRANCE TV. // Mme Edith ZANINETTI est surprise de ne l'apprendre que maintenant. // M. Guillaume SEVIN répond qu'il était difficile d'en diffuser l'information avant que l'organisation soit "ficelée".

Mme Claire RADZUWEIT signale que malgré les affichettes apposées sur les vitrines des commerçants "Veuillez éteindre votre moteur", cette directive n'est pas respectée. Mme Céline MIEHE demande s'il n'est pas possible de le matérialiser par un panneau ?

M. Thierry SALTZMANN indique la présence d'un dépôt sauvage sur un terrain derrière les habitations rue des Acacias.

La séance est close à 12 h 45.